



DECRET N° 2015-002 / PR
portant nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu le décret n°2013-058/PR du 06 septembre 2013 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n°2013-060/PR du 17 septembre 2013 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2015 – 001/PR du 08 janvier 2015 portant création de la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo.

Vu le rapport final de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) du 03 avril 2012 ;

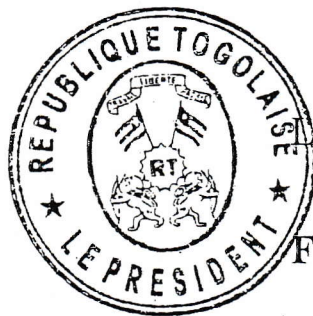
Le conseil des ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame **AMADOU ABDOU-NANA Awa-Daboya**, Médiateur de la République, est nommée président de la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo.

Art. 2. Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 09 JAN 2015



Le Président de la République

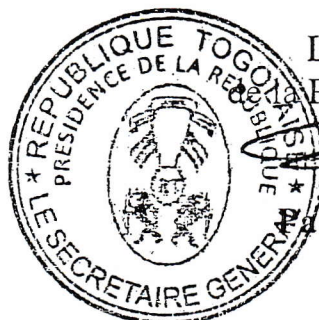
SIGNE

Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre

SIGNE

Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU



Pour ampliation,

Le Secrétaire général

Présidence de la République

Patrick TEVI-BENISSAN